



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E CHARGÉ·E DU DOMAINE PUBLIC F/H

Présentation de la direction

Au sein de la Direction de la Voirie et des Déplacements, le Service des Déplacements et du Patrimoine Routier (SDPR) définit et porte la stratégie de gestion et d'évolution du réseau viaire départemental en poursuivant les objectifs que s'est fixé le Département (développement massif des infrastructures cyclables, place accrue de la nature en ville, partage multimodal de la voirie, prise en compte des enjeux de la transition écologique, participation des citoyens, qualité du cadre de vie à travers la transformation des espaces publics).

Raison d'être du poste

Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Accompagner la mise en œuvre des régularisations foncières nécessaires aux projets portés par la Direction ;
- Collecter, répertorier et classer les dossiers relevant des classements et déclassements de voirie et les actes de gestion du domaine public routier ;
- Participer à l'identification des limites du domaine public/domaine privé et des propriétaires à l'aide des outils métiers ;
- Aider à la rédaction des actes, conventions diverses et rapports à l'exécutif ;
- Participer à la réflexion et aux solutions d'une optimisation du domaine public routier.

Profil recherché

Niveau d'études :

- BUT (2^{nde} ou 3^{ème} année) Carrières sociales, Villes et territoires durables.
- BTS GPME (Gestion des PME) 2^{nde} année.
- Licence AEI (Parcours administration et gestion des entreprises) 2^{nde} ou 3^{ème} année.
- Bachelor gestion administrative 2^{nde} ou 3^{ème} année.

Compétences requises :

- Appétence pour le domaine public et sa gestion
- Qualité rédactionnelle
- Rigueur et méthode

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculature, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.

